



REPUBLIQUE DU NIGER

RÉGION DE DOSSO

DIRECTION RÉGIONALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DOSSO EN CHIFFRES 2017

Généralités sur la Région
DIVISION ADMINISTRATIVE DE LA REGION DE DOSSO
 La région est administrativement divisée en:
 8 Départements;
 38 Communes Rurales et 5 Communes Urbaines;
 15 Cantons;
 3 Groupements : Guéchémé, Togone et Tibiri;
 1672 Villages et tribus administratifs en 2014
 POPULATION* (en 2016) : 2 368 651 habitants

SUPERFICIE : 31 000 km²
 DENSITÉ : 76,4 hab./km²
 * Projection à partir des données du RGP/H 2012

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)

- La DR INS a pour missions :
- La production des données au niveau régional ;
 - La coordination des activités statistiques au niveau régional.
- Pour cela la DR/INS est chargée de :
- Recueillir, pour le compte des services centraux de l'INS, les informations qui ne sont pas disponibles au niveau central et qui doivent être collectées aux échelons régional et sous-régional ;
 - Exécuter au niveau régional et sous-régional, pour le compte des services centraux de l'INS toute opération d'enquête ou de recensement ;
 - Diffuser les données régionales traitées par la Direction Générale de l'INS et les autres Directions Régionales ou élaborées par les DRS elles mêmes ;
 - Réaliser des enquêtes ou toute autre étude avec les partenaires sous forme de contrat au niveau régional, afin de satisfaire les besoins spécifiques, en données statistiques, des autorités politiques et administratives régionales, des collectivités territoriales, des services et des partenaires au développement intervenant au niveau des régions ;
 - Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition par la Direction Générale de l'INS ;
 - Représenter l'INS et assurer la coordination technique et opérationnelle des activités statistiques des différentes structures concernées au niveau régional ;
 - Promouvoir la culture statistique et commémorer la Journée Africaine de la Statistique au niveau régional.

LES DIX (10) PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA STATISTIQUE OFFICIELLE

- La statistique officielle constitue un élément indispensable du système d'information d'une société démocratique, fournissant aux administrations publiques, au secteur économique et au public des données concernant la situation économique, démographique et sociale et la situation de l'environnement. À cette fin, des organismes responsables de la statistique officielle doivent établir les statistiques officielles selon un critère d'utilisation pratique et les rendre disponibles, en toute impartialité, en vue de rendre effectif le droit d'accès des citoyens à l'information publique.
- Pour que se maintienne la confiance dans l'information statistique officielle, les organismes responsables de la statistique doivent déterminer, en fonction de considérations purement professionnelles, notamment de principes scientifiques et de règles déontologiques, les méthodes et les procédures de collecte, de traitement, de stockage et de présentation des données statistiques.
- Pour faciliter une interprétation correcte des données, les organismes responsables de la statistique doivent fournir, en fonction de normes scientifiques, des informations sur les sources, les méthodes et les procédures qu'ils utilisent.
- Les organismes responsables de la statistique ont le droit de faire des observations sur les interprétations erronées et les usages abusifs des statistiques.
- Les données utilisées à des fins statistiques peuvent être tirées de toutes sortes de sources, qu'il s'agisse d'enquêtes statistiques ou de fichiers administratifs. Les organismes responsables de la statistique doivent choisir leur source en tenant compte de la qualité des données qu'elle peut fournir, de leur actualité, des coûts et de la charge qui pèse sur les répondants.
- Les données individuelles collectées pour l'établissement des statistiques par les organismes qui en ont la responsabilité, qu'elles concernent des personnes physiques ou des personnes morales, doivent être strictement confidentielles et ne doivent être utilisées qu'à des fins statistiques.
- Les textes législatifs et réglementaires et toutes dispositions régissant le fonctionnement des systèmes statistiques doivent être portés à la connaissance du public.
- À l'intérieur de chaque pays, il est essentiel que les activités des différents organismes responsables de la statistique soient coordonnées pour assurer la cohérence et l'efficacité du système statistique.
- L'utilisation par les organismes responsables de la statistique de chaque pays des concepts, classifications et méthodes définis à l'échelon international favorise la cohérence et l'efficacité des systèmes statistiques à tous les niveaux officiels.
- La coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine de la statistique contribue à l'amélioration des systèmes d'élaboration des statistiques officielles dans tous les pays.

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

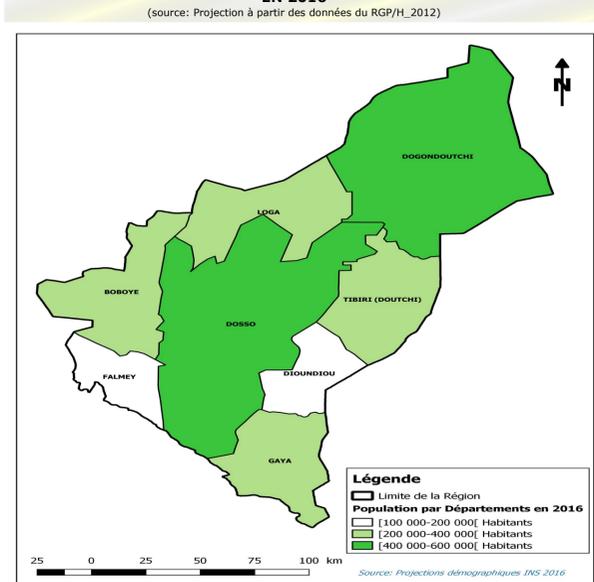
RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR DÉPARTEMENT SELON LE SEXE

(Source: Projections démographiques de l'INS)

Département	Projection de la population 2016			Région DOSSO
	Répartition de la population			
	Masculin	Féminin	Ensemble	
Boboye	145 131	148 490	293 620	12,40
Dioundiou	62 980	64 437	127 417	5,38
Doutchi	214 006	218 959	432 965	18,28
DoSSO	283 003	289 552	572 555	24,17
FalmeY	59 335	60 708	120 043	5,07
Gaya	150 325	153 804	304 130	12,84
Loga	100 859	103 193	204 052	8,61
Tibiri	155 139	158 729	313 868	13,25
TOTAL	1 170 778	1 197 873	2 368 651	100,00

CARTE DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR DÉPARTEMENT, EN 2016

(source: Projection à partir des données du RGP/H 2012)



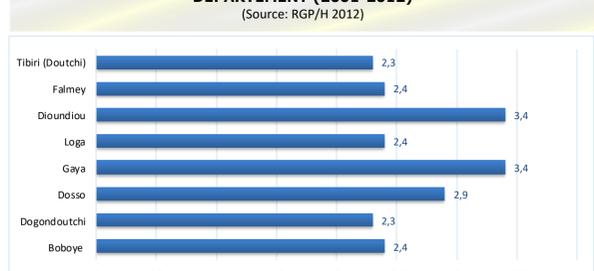
EVOLUTION DE LA POPULATION DE DOSSO DE 1988-2012

Source: INS

Département	1988	2001	2012	Taux inter censitaire 1988-2001	Taux inter censitaire 2001-2012
BOBOYE	205 923	270 188	252 597	2,1	2,4
DOUCHI	314 607	494 354	372 473	3,5	2,3
DOSSO	246 472	353 950	492 560	2,8	2,9
GAYA	164 305	253 444	261 638	3,4	3,4
LOGA	87 588	133 928	175 543	3,3	2,4
DIOUNDIYOU			109 615		3,4
FALMEY			103 271		2,4
TIBIRI			270 016		2,3
REGION DOSSO	1 018 895	1 505 864	2 037 713	3,1	2,7

TAUX D'ACCROISSEMENT INTERCENSAIRE ANNUEL MOYEN % PAR DÉPARTEMENT (2001-2012)

(Source: RGP/H 2012)



AUTRES INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES

Indicateur	Unité	Valeur	Source et Année d'observation
Age moyen de la population	Ans	20	RGP/H 2012
Age médian de la population	Ans	15	RGP/H 2012
Taux d'urbanisation	%	10,8	RGP/H 2012
Taux d'accroissement intercenitaire annuel moyen de la population	%	2,7	RGP/H 2012
Proportion des ménages dirigés par des femmes	%	10,8	RGP/H 2012
Population de moins de 15 ans	%	50,4	Project INS/16
Population de 65 ans et plus	%	4,3	Project INS/16
Densité	habitants/km ²	76,4	Project INS/16
Population de moins de 0-4 ans	%	20,5	Project INS/16
Proportion des filles dans la population des moins de 15 ans	%	50,3	Project INS/16
Indice synthétique de fécondité	Enfants/femme	7,2	Project INS/16
Espérance de vie à la naissance	Ans	61,1	Project INS/16
Espérance de vie Hommes	Ans	60,1	Project INS/16
Espérance de vie Femmes	Ans	62,1	Project INS/16
Taux brut de mortalité	‰	9,3	Project INS/16
Taux de natalité	‰	46,4	Project INS/16
Age médian au premier mariage pour les femmes	Ans	16,3	EDSN-MICS IV 2012
Age médian au premier mariage pour les hommes	Ans	23,5	EDSN-MICS IV 2012
Age médian au premier rapport sexuel des femmes de 25 à 49 ans	Ans	16,3	EDSN-MICS IV 2012
Age médian au premier rapport sexuel des hommes de 25 à 59 ans	Ans	23,2	EDSN-MICS IV 2012
Pourcentage de femmes de 25-49 ans ayant déjà eu leurs premiers rapports sexuels avant d'atteindre l'âge exact de 15 ans	%	28,7	EDSN-MICS IV 2012
Proportion d'accouchements assistés par du personnel formé	%	33,2	EDSN-MICS IV 2012
Taux d'utilisation de la contraception des femmes 15-49 ans en union n'importe quelle méthode	%	18,9	EDSN-MICS IV 2012
Taux de prévalence contraceptive	%	1,8	EDSN-MICS IV 2012
Taux de prévalence du VIH/SIDA	%	0,5	EDSN-MICS IV 2012

AGRICULTURE

(Source: Direction Régionale de l'Agricole)

Variétés	2014	2015	2016
Principales Productions Pluviales (x1000 tonnes)			
Mil	758,7	790	813,7
Sorgho	97,6	144,3	156
Niébé	257,4	341,3	362,4
Riz	7,8	6,0	4,6
Sésame	0,96	0,79	0,99
Arachide	42,3	40,7	43,2

ELEVAGE

(Source : Direction Régionale de l'Elevage)

Espèces	2014	2015	2016
Effectifs du Cheptel (1000 têtes)			
Bovins	1 174	1 245	1 320
Ovins	864	895	926
Caprins	1 162	1 209	1 257
Camelins	31	31	32
Equins	11,8	11,9	12,0
Asins	148	151	154
Abattages contrôlés (en nombre)			
Bovins	12 830	15 646	17 545
Ovins	22 447	24 576	25 411
Caprins	128 296	125 592	120 470
Camelins	358(r)	781	855
Elevage: Conditionnement des cuirs et peaux (nombre)			
Cuirs (bovins)	16 946(r)	24 812	27 421
Cuirs (ovins)	45 454(r)	60 841	53 961
Cuirs (caprins)	170 038(r)	203 730	202 420

QUELQUES INDICATEURS DE LA SANTÉ

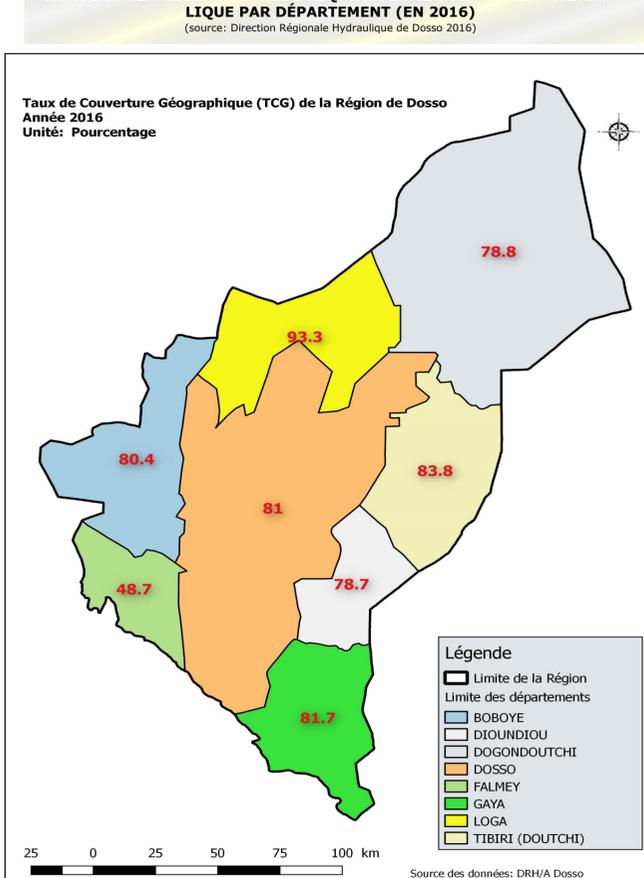
RATIO PERSONNEL DE SANTÉ DE LA RÉGION DE DOSSO

(source: Annuaire Statistique de la santé SNIS 2016)

	2014	2015	2016	Normes OMS
Nombre d'habitants/Médecin	47 513	63 228	52 637	10 000
Nombre d'habitants/Infirmier	3 356	3 007	3 438	5 000
Nombre de femmes en âge de procréer/sage femme	4 011	4 086	4 882	5 000

TAUX D'ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE EN INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES PAR DÉPARTEMENT (EN 2016)

(source: Direction Régionale Hydraulique de DoSSO 2016)



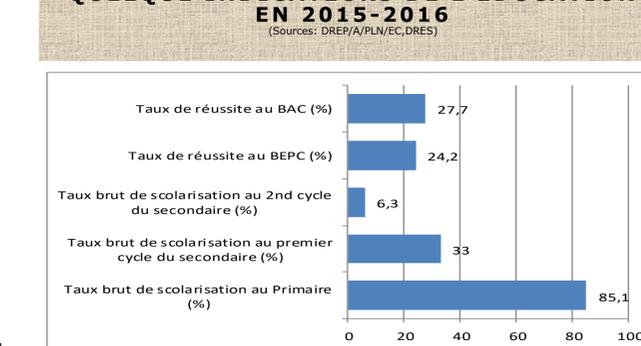
TAUX D'ALPHABÉTISATION DE LA POPULATION PAR DÉPARTEMENT SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE ET PAR SEXE

(source: Monographie Régionale de DoSSO, RGP/H/2012)
Unité: Pourcent

MILIEU	URBAIN			RURAL			TOTAL		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Boboye	60,3	49,0	54,5	30,6	17,4	23,7	32,3	19,2	25,5
Dioundiou	61,9	39,8	50,8	41,5	21,8	31,5	42,7	22,8	32,7
Dogondoutchi	61,8	51,5	56,6	38,8	24,1	31,3	41,3	26,9	33,9
DoSSO	67,8	59,7	63,6	31,3	17,7	24,3	35,9	22,9	29,2
FalmeY	44,6	30,8	37,6	24,0	11,6	17,6	25,3	12,8	18,9
Gaya	59,7	47,9	53,8	32,9	16,7	24,7	37,7	22,2	29,9
Loga	68,2	52,6	60,1	38,5	20,5	29,2	39,7	21,8	30,5
Tibiri	66,2	52,0	59,0	40,6	23,6	32,1	41,2	24,4	32,8

QUELQUE INDICATEURS DE L'ÉDUCATION EN 2015-2016

(Sources: DREP/A/PLN/EC, DRES)

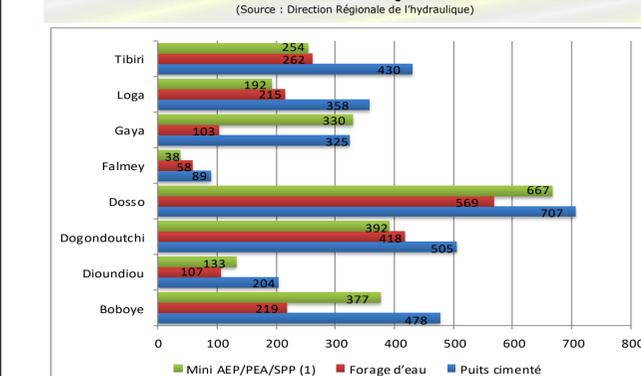


HYDRAULIQUE

(Source: Direction Régionale de l'Hydraulique)

NOMBRE D'INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES PAR DÉPARTEMENT EN 2014

(Source : Direction Régionale de l'Hydraulique)



(1) Mini AEP/PES/SP convertis en point d'eau moderne (1 BF = 2 PEM, 1 Mini AEP = plusieurs BF)

ENVIRONNEMENT

(Source : Direction Régionale de l'Environnement et de la Salubrité Urbaine et de Développement durable)

	2014	2015	2016
Forêts classées (hectare)	16 359	16 359	16 359
Terre récupérées (hectare)	4 143	4 528	4 377
Plantation en bloc (hectare)	3 347	3 149	3 889
Plantation linéaire (km)	13	13	1
Production plants (nombre)	545 325	820 226	1 184 876
Zone humide (hectare)	849 028	849 028	849 028
Régénération naturelle assistée (ha)		2 567	18 924
Empoisonnement des mares (Nombre)		7	2
Bandes pare-feu (Km)	1 639	2 566	2 357
Recettes forestières (milliers de Fcfa)	93 010	96 237	97 470
Pêche			
Unité : tonne			
Captures (frais)	368,48	77,27	235,65

TRANSPORT TERRESTRE

(Source: Direction Régionale des Transports)

	2014	2015	2016
Immatriation des automobiles (nombre)			
Voitures particulières	149	167	220
Autocars	13	14	46
Camion	34	30	37
Tracteur	149	98	51
Remorque	244	39	51
Situation des accidents (nombre)			
Accidents	208	186	754
Blessés légers	318	311	618
Blessés graves	272	305	498
Tués	92	138	172
Situation du réseau routier			
Routes bitumées (km)	470	470	470
Routes en terre (km)	1722,6	1722,6	1722,6